

**Taxe
d'apprentissage**



2026



**Investir
dans la formation
de vos **futurs**
collaborateurs**

 **UNIVERSITÉ DE
TOULON**



Chers partenaires,

En choisissant de verser le solde de votre taxe d'apprentissage à l'Université de Toulon en 2025, vous avez activement contribué à la qualité et au développement de nos formations. À ce titre, l'ensemble des équipes enseignantes et administratives se joignent à moi pour vous adresser nos sincères remerciements pour votre soutien.

La confiance que vous nous accordez est essentielle. Elle nous permet de former, dans les meilleures conditions, vos futurs collaborateurs - techniciens, ingénieurs et cadres - en favorisant leur montée en compétences et leur employabilité.

Comptant sur votre investissement renouvelé pour la formation de vos futurs collaborateurs, je vous adresse mes plus sincères salutations.

Xavier Leroux
Président de l'Université de Toulon

L'UNIVERSITÉ DE TOULON EN QUELQUES CHIFFRES* :

3 Campus

- ▶ Toulon
- ▶ La Garde - La Valette du Var
- ▶ Draguignan

6 Facultés (UFR)

- ▶ Droit
- ▶ Ingémédia, Sciences de l'Information et de la Communication
- ▶ Langues, Lettres et Sciences Humaines
- ▶ Sciences Économiques et de Gestion
- ▶ Sciences et Techniques
- ▶ Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)

2 Instituts

- ▶ IUT - Institut Universitaire de Technologie
- ▶ IAE - Institut d'Administration des Entreprises

1 École d'ingénieurs

- ▶ SeaTech

14 Laboratoires de recherche

*Chiffres de l'année universitaire 2025-2026



11 509

Étudiants
à l'UTLN



98

Diplômes
proposés



746

Étudiants
en alternance



795

Stagiaires en
formation professionnelle

L'Université de Toulon tient à remercier **toutes les entreprises** qui la soutiennent chaque année !

Le solde de la taxe d'apprentissage permet de financer :

- ▶ l'achat de matériel scientifique
 - ▶ le renouvellement du parc informatique (ordinateurs, tablettes graphiques...)
 - ▶ l'acquisition de matériel pour les travaux pratiques de Biologie, Chimie et Physique
-
- ▶ l'aménagement des salles en matériel de vidéoprojection et de captation vidéo
 - ▶ les équipements de protection individuelle pour les travaux pratiques (gants, blouses, masques, combinaisons...)
 - ▶ l'investissement en logiciels dont la mise à jour et la maintenance
-
- ▶ le développement de nouvelles plateformes d'enseignement à distance
 - ▶ l'acquisition d'ouvrages et revues spécialisées pour nos composantes et bibliothèques universitaires
 - ▶ l'achat des consommables pour la pédagogie

Université de Toulon

Direction de la Formation Professionnelle et de l'Alternance

CS 60 584 • 83 041 TOULON CEDEX 9

T. 04 94 14 25 34 • ta@univ-tln.fr

www.univ-tln.fr



**UNIVERSITÉ DE
TOULON**

DÉPASSONS L'HORIZON